



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-33757>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **25-33757**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Pornic

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21440131700018

Ville : Pornic

Code postal : 44210

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 44

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.synapse-ouest.fr

Identifiant interne de la consultation : 2516

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service de la Commande publique - Laurence Gerbet

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail Inscription à l'ordre des architectes La consultation est ouverte aux équipes de maîtrise d'œuvre regroupant à minima les compétences suivantes : • Architecture (le mandataire du groupement devra être architecte) • Compétences techniques générales, • Ingénierie en génie thermique et climatique, développement durable, Ingénierie de la performance énergétique dans le traitement climatique du bâtiment. Qualification minimum du titulaire : OPQBI BE ingénierie 1312, 1322, 1326, 1327
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années CV de l'ensemble des personnes intervenantes Dossier de références pour chacune des entités du groupement avec présentation de plusieurs opérations récentes (moins de 3 ans) en réalisations similaires à l'objet de la présente consultation Capacités techniques nécessaires à l'exécution du marché (moyens matériels, logistiques, portail informatique...)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 30/04/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché de Maîtrise d'oeuvre pour la rénovation thermique et énergétique de la Maison des associations

Code CPV principal - Descripteur principal : 71330000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La ville de Pornic souhaite effectuer la rénovation thermique et énergétique du bâtiment de la Maison des Associations, afin de garantir un niveau de performance énergétique conforme à l'objectif 2050 du décret tertiaire, soit - 60% par rapport à la consommation de référence.

Lieu principal d'exécution du marché : Pornic

Durée du marché (en mois) : 24

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. Aucune option n'est prévue. Une visite sur site est préconisée mais non obligatoire. Les demandes de visite se feront à l'adresse mail suivante : secretariat.st@pornic.fr

Critères de jugement des offres : 1. Valeur technique = 55 % : présentation du mémoire méthodologique comprenant : 1.1 Note de compréhension du projet par le candidat permettant de mieux appréhender la vision et la compréhension du projet par celui-ci : (15 points dont 5 points si visite sur site) 1.2 Qualité des moyens humains dédiés spécifiquement à l'exécution de la mission / Description de l'équipe projet lié à l'opération et de leurs rôles (15 points) 1.3 Qualité de la méthodologie et organisation en phase étude et travaux, y compris cohérence de la décomposition du temps passé par phase : (15 points) 1.4 Qualité du planning proposé et du respect du calendrier : (10 points) 2. Prix des prestations = 40% 3. Protection de l'environnement = 5 % : Le candidat indiquera : - le % de ses matériels issus du réemploi (imprimantes, ordinateurs, téléphones reconditionnés...) - Son mode déplacement, si véhicule type de celui-ci Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <http://www.synapse-ouest.com/> En cas de litige, seul le Tribunal Administratif de Nantes est compétent en la matière. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du

contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/03/2025